

MAIRIE DE SAINT-MICHEL-MONT-MERCURE
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 9 JUILLET 2015

SEANCE PUBLIQUE

1 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2015 : le procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2015 est approuvé.

2 – Présentation du projet de maison médicale intercommunale : le cabinet Frédéric Fonteneau a présenté le projet de maison médicale intercommunale au conseil municipal.

3 – Convention d'affectation d'un agent archiviste du centre de gestion de la Vendée à une mission temporaire : le conseil municipal approuve la passation d'une convention avec le centre de gestion de la Vendée pour la mise à disposition d'un agent archiviste. Celui-ci procédera au classement et à l'archivage des documents communaux. La durée de cette mission est estimée à 30 jours, son coût de 195 euros par jour.

4 - Modification des statuts de la communauté de communes du pays de Pouzauges : le conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Pouzauges relative au tableau de répartition des conseillers communautaires par commune.

5 – Modification des statuts de la communauté de communes du Pays de Pouzauges (urbanisme) ; le conseil municipal approuve l'ajout aux statuts de la communauté de communes du Pays de Pouzauges de la compétence « étude, élaboration, approbation, révision et suivi du plan local d'urbanisme, et de document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

6 – Approbation de la charte de gouvernance du Pays de Pouzauges : le conseil municipal valide le projet de charte de gouvernance du Pays de Pouzauges. Ce document permettra d'acter les fondements du projet de territoire et les principes de construction du PLUI du Pays de Pouzauges.

7 – Admissions en non-valeur : le conseil municipal approuve la passation d'admissions en non valeur pour un montant de 1 828,07 euros (budget assainissement) et pour un montant de 64,83 euros (budget communal).

8 – Convention de groupement de commande pour des études relatives à la mise en place d'une « commune nouvelle » : le conseil municipal approuve la modification de la convention de groupement de commande pour des études relatives à la mise en place d'une « commune nouvelle ».

9 – Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal : les terrains pour lesquels le Maire n'a pas exercé son droit de préemption sont les suivants : les parcelles AB 616, AB 618 et AB 621 d'une surface de 375 m².

10 – Travaux des commissions :

Eglise : le cadran de l'horloge de l'église a été remplacé par la société Bodet. Les travaux de reprise des joints de maçonnerie seront réalisés par la société Benaiteau au mois de septembre.

Restaurant scolaire : les sociétés Humeau et Alain Laporte procèdent actuellement à la réfection de la toiture et de la charpente du restaurant scolaire.

Bulletin municipal : L'Echo du Sommet a été distribué dans les boîtes à lettres michelaises

Travaux de réfection d'eau potable : la société Sturno continue la mise en place d'une conduite d'eau potable partant du village de La Baire pour aller au village des Coux.

Course cycliste : la course cycliste « La Vendée Junior » passera sur les routes de la commune de Saint Michel Mont Mercure les 11 et 12 juillet 2015.